

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le 
ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_062-DE

Extrait : 06/07/2022

Séance du 5 juillet 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 29
Votants : 0

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Alexandre PETIAUX, M. Damien LEFORT, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERDOT, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Jean-Pierre GRANATA

Délibération :
N° DEL 2022 062

OBJET :
RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE -
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
GESTION DE L'ÉQUIPEMENT
"L'IMPRIMERIE" (2) (ANNEXE 5)

Étaient absents

M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Marc DERDERIAN

Ont donné pouvoir

Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)
Didier DELDON (pouvoir à Séverine REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu l'article L.1121-1 du Code de la Commande Publique définissant les délégations de services publics,
Vu les articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la Commande Publique concernant la production d'un rapport d'activité et financier de la part de l'attributaire d'une délégation de service public,
Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL_2021_062 du 21 juillet 2021 relative à l'attribution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre »,
Vu la présentation du rapport d'activité à la commission consultative des services publics locaux lors sa séance du 24 juin 2022,

Contenu :

Une délégation de service public a été attribuée à la société AOD Production pour une période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 Août 2027.

L'objet de la délégation est l'exploitation de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».

En 2021, l'Imprimerie était ouverte tous les vendredis et samedis soir, ainsi que certains jeudis soir et certains dimanches, pour proposer différents types de représentations : Comédie, one man/woman show, concert, scène ouverte, spectacles jeune public. La structure a également accueilli des ateliers d'écriture et des cours de théâtre.

Au titre de l'année 2021, période du 1^{er} septembre au 31 décembre, il résulte que le délégataire a perçu une rémunération de 27 820 €.

Le rapport annuel du délégataire pour l'année 2021 est annexé à la présente délibération.

Proposition :

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2021 d'exécution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021 d'exécution de la délégation de service public de gestion de l'équipement « L'imprimerie théâtre ».

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,
pour copie conforme,

Le Maire,
Vice-président de Saint-Étienne Métropole
Vincent BONY